



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliasse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusé

Jan Verbeke, *Conseiller*.

Séance du 19.02.19

#Objet : Interpellation de Laurent van Steensel concernant le réaménagement de l'avenue Vandervelde.#

Séance publique

C'est avec grand soulagement que les habitants du quartier de l'avenue Vandervelde voient enfin se terminer ce chantier, initié en mars 2018, qui a été ubuesque à plusieurs égards: durée des travaux initialement prévue à 120 jours ouvrables, délimitation du chantier non conforme mettant en danger les usagers faibles, signalisation contradictoire quand il y en a, chantier pas annoncé aux alentours (ni aux arcades, ni avenue de Visé), pas de communication sur l'évolution du chantier, garages inaccessibles depuis novembre alors qu'il auraient dû l'être pour une période de 20 jours maximum, détérioration des soupiraux des habitations,...

Madame l'Echevine, vous avez reçu nombreux courriers auxquels vous n'avez pas répondu, vous exposant les doléances des habitants de la rue.

Vous avez organisé une rencontre avec les habitants le 17 janvier, 2019 au cours de laquelle les habitants vous ont fait part des points suivants:

- Polémique autour du ralentisseur non conforme situé à hauteur des n°79 et 58 et leur souhait de non reconstruction de celui-ci.
- Suppression de plantations prévues dans les avancées de trottoirs pour des raisons de propreté, de sécurité routière, de parking, et d'accès aux garages des particuliers.
- Demande de placement de dispositifs évitant le stationnement de voitures sur les trottoirs aux coins des rue Vandervelde et des Brebis (proposition d'installation d'un abri vélos).
- Demande de marquage au sol délimitant les places de parking.
- Demande de l'installation d'une piste cyclable.

Suite à cette rencontre, vous avez répondu succinctement par mail ceci:

- Mise en zone 30.
- Maintient des arbres.
- Maintien des casses vitesses pour lesquels nous allons adoucir les pentes.

Vous admettez, Madame l'Echevine, que vu les doléances des habitants, la réponse est

assez brutale et ne règle pas les problèmes exposés.

Voici donc mes questions:

- Qu'est-ce qui justifie la mise en zone 30?
- Qu'est-ce qui justifie l'installation de 3 ralentisseurs sur une telle voirie en zone 30?
- Qu'en est-il de la demande des habitants d'effectuer un marquage au sol pour définir les emplacements de parking?
- Pourquoi n'avez-vous prévu l'installation d'une piste cyclable sécurisée alors que les trottoirs ont été élargis de manière conséquente?
- Pourquoi ne pas prévoir d'office l'installation de pistes cyclables quand vous repenser de nouvelles voiries?

Merci d'avance pour vos réponses.

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 20 février 2019

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze